

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES SITES WEB DES AA

1. Q. Comment créer un site Web local des AA?

- R. Dans le Mouvement des Alcooliques anonymes, les décisions sont habituellement prises par une conscience de groupe éclairée. C'est aussi le cas pour la décision de créer un site Web. Qu'il s'agisse d'une région, d'un district, d'un bureau central ou d'un intergroupe, l'expérience collective des AA nous suggère de former un comité pour discuter de tous les aspects de la création d'une page Web, dans le souci de respecter les Traditions. Le comité voudra peut-être considérer le but et l'audience du site, compte tenu du fait que leur site Web pourrait être la première impression qu'un alcoolique pourrait avoir des AA.

Au départ, il est important de se mettre d'accord sur la façon d'en arriver à une conscience de groupe dans la communauté locale des AA et d'informer les groupes, les districts, les régions, les bureaux centraux/intergroupes locaux (s'ils sont affectés) de la progression des démarches. Lorsque le comité en est arrivé à un consensus, les données sont partagées avec la communauté (district, région, et autres) et une décision est prise par la conscience de groupe éclairée au moyen d'un vote. C'est alors que commence le véritable travail de préparation du site Web. Il est utile de se rappeler que la vitesse de cette technologie ne doit pas dicter le rythme des actions de votre comité et que les questions techniques sur ce mode de communication devront être soumises à des experts dans le domaine.

2. Q. Qui est responsable du site Web?

- R. On suggère qu'une conscience de groupe éclairée soit chargée de décider du contenu, des politiques et procédures relatives à la création et à la mise à jour d'un site Web. Il a été suggéré de nommer ou d'élire un « Webmestre » (président), un serviteur de confiance responsable auprès de ceux qu'il sert. Cette tâche peut s'avérer très ardue, si on confie au « Webmestre » la tâche de mettre à jour les informations sur les réunions locales. Certaines entités ont fait de ce poste un poste qui n'est pas soumis à la rotation et/ou un poste rémunéré, étant donné les connaissances techniques requises.

3. Q. Comment choisir un nom de domaine pour notre site Web?

- R. Le choix d'un nom de domaine relève, encore une fois, de la conscience de groupe. Pour protéger les marques de commerce « Alcooliques anonymes » et les marques de service, on demande aux personnes et aux groupes des AA d'éviter d'utiliser les marques suivantes (« AA » ; « Alcoholics Anonymous » « Alcooliques anonymes » ; « The Big Book » « Le Gros Livre ») dans leur nom de domaine. Notre expérience nous enseigne que plusieurs entités de service ont intégré l'appellation « AA » en lettres minuscules dans leur nom de domaine avec d'autres informations pour s'identifier (exemple : www.aacentraloffice.org ou www.area99aa.org).

4. Q. Quelles informations sur les AA doivent être publiées sur le site Web?

- R. C'est la conscience de groupe qui déterminera le contenu. Les réserves concernant les droits d'auteurs s'appliquent aux sites Web — tout comme les copyrights protègent les publications des AA. Les sites de régions des AA sont autorisés à citer une expression, une phrase ou un court paragraphe extraits des publications des AA, telles le Gros Livre, le « Douze et Douze », le « Manuel du Service chez les AA », ou des brochure approuvées par la Conférence, sans obtenir une autorisation écrite au préalable. Lorsque vous le faites, prière d'inclure la référence appropriée pour assurer la protection des droits d'auteurs sur les publications des AA. Après

une citation extraite d'un livre ou d'une brochure, vous devriez ajouter la référence suivante : Extrait de (nom de la publication, page), avec autorisation de A.A. World Services, Inc.

Les droits d'auteur sur le Préambule des AA appartiennent au AA Grapevine. Au-dessous, les mots suivants devraient apparaître : Reproduit avec l'autorisation de A.A. Grapevine, Inc. Visitez aagrapevine.org/website-policy pour la politique de copyright et de réimpression qui s'applique au contenu de AA Grapevine, Inc. Si vous souhaitez inclure sur votre site certains articles présentement disponibles sur le site du BSG ou du Grapevine, nous vous suggérons d'établir un lien vers la page appropriée de ces sites.

À part les sites Web créés par des régions, des districts ou des bureau centraux/intergroupes des AA, tous ceux qui désirent utiliser du matériel des AA sur leurs sites Web doivent obtenir l'autorisation du BSG pour ce faire.

5. Q. Qui paie pour un site Web?

R. Selon notre Septième Tradition, les AA subviennent à leurs propres besoins. C'est aussi le cas pour les AA dans le cyberspace. Il existe des sites gratuits d'hébergement sur internet, mais ils demandent souvent d'inclure des mentions publicitaires obligatoires ou des liens vers des sites commerciaux en échange de leur service. Pour éviter la confusion et se protéger contre une association ou une promotion par inadvertance, vous devriez choisir votre site d'hébergement avec soin.

6. Q. Peut-on ajouter des liens hypertextes vers d'autres sites?

R. Faire des liens vers d'autres sites des AA peut souvent avoir un effet positif, augmentant la portée de votre propre site. L'information contenue dans ces sites devient immédiatement disponible à vos visiteurs. Cependant, comme chaque entité des AA est autonome et agit selon sa propre conscience de groupe, le site vers lequel vous envoyez un lien hypertexte pourrait se mettre à afficher des informations que votre propre conscience de groupe réprouverait. Il n'existe aucun moyen de savoir quand cela se produira, ni de l'empêcher. Les liens vers des sites étrangers aux AA pose plus de problèmes encore. Non seulement est-il plus probable qu'ils affichent du matériel étranger aux AA ou controversé, mais la création d'un lien peut laisser supposer un appui, sinon une affiliation, peu importe le contenu. Finalement, l'expérience nous suggère fortement de procéder avec prudence avant de penser établir des liens vers d'autres sites.

Au BSG, nous tentons d'éviter ces pièges en limitant nos liens hypertextes aux entités de service des AA connues et en incorporant une clause de non responsabilité obligatoire dès que les visiteurs quittent le site de aa.org. Cette sortie obligatoire s'applique même lorsque quelqu'un cherche à utiliser les liens que nous avons inclus sur notre site, et nous affichons un avis bien visible à cet effet.

7. Q. Comment puis-je envoyer des liens vers www.aa.org et www.aagrapevine.org?

R. Alcoholics Anonymous World Services, Inc. (A.A.W.S.) fournit des bannières Web destinées à faciliter la navigation vers le site Web www.aa.org. Les bannières Web doivent absolument arriver au site Web www.aa.org et ne doivent en aucune façon être modifiées. A.A.W.S., Inc. se réserve le droit de faire retirer nos bannières Web si nous estimons que les contenus auxquels elles aboutissent sont contraires au Douze Traditions des Alcooliques anonymes, ou inappropriées.

Pour plus d'informations sur les liens vers www.aa.org ou www.aagrapevine.org, veuillez contacter directement Grapevine.

8. Q. Et l'anonymat?

R. Sur nos sites Web, nous respectons tous les principes et toutes les Traditions. Comme l'anonymat est « la base spirituelle de toutes nos Traditions », nous demeurons anonymes sur les sites Web des AA en tout temps. Certains sites Web des AA comprennent des sections protégées par mot de passe qui ne sont pas accessibles qu'aux membres, mais les pages accessibles au public d'un site Web peuvent rejoindre un très vaste auditoire. En conséquence, il faut y exercer la même prudence que dans la presse, à la radio et au cinéma. Pour d'autres partages sur ce sujet, voir « Le sens de l'anonymat » et les Lignes de Conduite sur Internet sur la page-ressource *L'Anonymat — Un principe spirituel vital* sur le site Web du BSG.

9. Q. Le Bureau des Services généraux des AA agit-il comme centre de validation des sites Web locaux?

R. Il n'y a pas d'autorité centrale chez les AA. Le Bureau des Services généraux des AA ne donne donc pas de directives spécifiques pour la construction et le maintien des sites Web locaux. Les questions touchant les Traditions, le contenu, les liens et autres, sont décidées par les consciences de groupe locales. Le BSG peut partager l'expérience collective sur tout sujet, y compris les sites Web. Pour le moment, le BSG ne possède que peu d'information en provenance des comités locaux de sites Web sur leur expérience sur le sujet particulier de la création d'un site Web.

10. Q. Que trouve-t-on sur le site Web des AA du BSG? (www.aa.org)

R. Selon nos Douze Traditions et considérant que l'Internet est une forme de média public et électronique, le site Web des AA du BSG a d'abord été créé pour servir d'outil d'Information publique. Accessible en anglais, en français et en espagnol, il offre des informations exactes et cohérentes sur les Alcooliques anonymes au grand public, aux médias et aux professionnels. Il y a des vidéos, des livres, des brochures, du matériel de service, certains documents d'archive, des informations pour les comités, et autre.

11. Q. Les entités des AA peuvent-elles intégrer sur leurs sites Web des vidéos qui sont actuellement sur la chaîne YouTube d'AAWS?

R. Oui, le programme Google for Nonprofit (Google pour organisation à but non lucratif) permet à AAWS d'offrir aux structures de service locales et aux intergroupes la possibilité d'intégrer notre contenu vidéo directement sur leurs sites Web locaux. La mise en place de liens entre le contenu et les sites Web augmentera la visibilité au niveau des recherches de tous les sites liés et améliorera la présence des sites dans les résultats de recherche organiques. Pour plus d'information, veuillez contacter l'affectation des services de communication du BSG à commservices@aa.org.

12. Q. Peut-on utiliser sur notre site Web l'illustration des « gens bleus » qui se trouve actuellement sur la page d'accueil d'aa.org ?

R. Non. THE BLUE PEOPLE ® (les gens bleus) est une illustration dont les droits sont protégés et une marque déposée de A.A.W.S., Inc., et tous les droits sont réservés à l'usage exclusif du Conseil d'AAWS, du Conseil de Grapevine et du Conseil des Services généraux des É.-U./Canada, ainsi que du Bureau des Services généraux des É.-U./Canada.

13. Q. Combien de gens visitent le site Web des AA du BSG?

R. En 2016, le site Web a reçu 13 227 469 visites, soit une moyenne d'environ 36 414 visites par jour.
En 2017, le site Web a reçu 13 396 071* visites, soit une moyenne d'environ 36 296* visites par jour.
En 2018, le site Web a reçu 15 254 461 visites, soit une moyenne d'environ 41 793 visites par jour.

*À cause d'une transition de logiciel, le rapport analytique du site Web était incomplet de Mai à Août 2017. Les chiffres pour ces mois-ci sont des estimations.

14. Q. Un site Web des AA n'est-il pas de la promotion plutôt que de l'attrait?

R. Comme l'a écrit un de nos fondateurs, Bill W.:

« L'information publique revêt plusieurs formes, qu'il s'agisse de la simple affiche à l'extérieur du local de réunion, annonçant une "Réunion des AA ce soir", qu'il s'agisse de l'inscription dans l'annuaire téléphonique local, ou de la distribution de publications des AA, ou encore d'émissions de radio et de télévision ayant recours à des techniques d'interview sophistiquées. Mais peu importe la forme qu'elle prend, l'information publique se résume à ceci : "un ivrogne qui transmet le message à un autre ivrogne", que ce soit directement ou par le biais d'une tierce personne ou des médias. »

Vos décisions seront influencées par les besoins et l'expérience des gens de votre région, que celle-ci soit grande ou petite, urbaine ou rurale. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau.

General Service Office
P.O. Box 459, Grand Central Station
New York, NY 10163
(212) 970-3400
www.aa.org